



CONTRAT DE FILIERE - LA REUNION  
**CONCERTATIONS TERRITORIALES**

GROUPE DE TRAVAIL : SALLES DE DIFFUSION

CONCERTATION N° 2

Le 14 décembre 2018 - De 9h30 à 11h30 au PRMA à St Paul

ORDRE DU JOUR :

- Validation du compte-rendu concertation N°1
- Identification des manques et des besoins
- Problématiques et enjeux stratégiques communs

PRESENTS :

Giovanny Smith, Le Kerveguen  
Hadji Ali (Odilon), Le Kerveguen  
Alain Courbis, Lespas

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

Absents excusés :

Eric Juret, Théâtre Luc Donat  
Raphaël Buhot, Virginie Michel, La Cité des Arts  
Sandrine Dupuy, Le Kabardock  
Jean-François Cadet, Le Bisik

**1/- Introduction**

En préambule à la validation du CR 1, quelques remarques viennent ouvrir la rencontre. Giovanny Smith lance la question de l'aide à l'export (modèle TéGé) pour les groupes en tournées hors département (cf liste des aides existantes en annexe).

Est signalé l'intérêt du Zinzin pour l'accueil de concertations à Grands Bois.

**2/- Précisions et Validation CR 1**

- Contours du groupe :

Le groupe de travail restera exclusivement constitué des lieux de diffusion majoritairement dédiés aux Musiques Actuelles.



## CONTRAT DE FILIERE - LA REUNION CONCERTATIONS TERRITORIALES

Les Cafés Culturels (projet artistique) et les *Festivals répertoriés musique*<sup>(\*)</sup> feront l'objet de groupes de travail distincts pour répondre à des problématiques particulières.

<sup>(\*)</sup> Citons *Les Electropicales, 7 Soleils 7 Lunes, Opus Pocus, Le Sakifo, Les Francofolies Réunion, Manapany Festival, Big Up 974*

Précision au sujet du Festival 7 Soleils 7 Lunes : le choix d'une programmation majoritairement musicale permet d'une part la rencontre des propositions culturelles européennes et d'autre part de rejoindre les festivals internationaux qui bénéficient de financements particuliers.

Les Cafés concerts figurent dans une catégorie différente, regroupant cafés, services culturels, fabriques et tiers-lieux.

- Tournées communes

Pour illustrer la question de responsabilité juridique du coordonnateur de tournée, Emmanuelle Sindraye explique le système mis en place pour le festival "les Déferlantes" :

1 coordinateur pour 10 structures, chaque structure reste responsable de son contrat de cession et les frais d'approche sont partagés entre tous. Le prix de toutes les cessions entraîne une négociation globale où le volet « solidarité » est pris en compte.

Sur ce même principe, l'idée serait de créer une plateforme numérique pour une mise en place commune des cessions, ce qui permettra un soutien solidaire des plus petits lieux. Un tel outil au service des salles paraît tout à fait envisageable dans sa conception et sa réalisation.

- Clauses d'exclusivité

Difficilement applicables à La Réunion :

- en raison de la gratuité des lieux : une coordination des salles de diffusion et du dispositif Tournée Générale.

- La géographie de la région et le montant des cachets pratiqués ne permettent pas d'imposer une exclusivité ni dans les lieux ni dans les délais.

- Surcoûts liés à l'import

L'idée d'un "FRAM à l'envers" existe déjà à travers les dispositifs de la SPEDIDAM, ONDA, FEAC.

Alain Courbis précise que la FEAC peut également répondre aux demandes d'artistes de métropole venant collaborer avec des artistes réunionnais, et des dispositifs d'aide à la mobilité existent aussi en métropole (FRACAMA), il est donc souhaitable de solliciter les développeurs, managers d'artistes pour qu'ils en fassent la demande.

De plus, certaines régions, via les PRMA, proposent également des dispositifs d'aide à l'export

Emmanuelle Sindraye indique que le PRMA se chargera de recenser :

- les aides à l'import
- les dispositifs existants en métropole et en région
- l'extension aux aides européennes et internationales (qui peut permettre une prise en charge partielle ou totale des frais)

Ces informations seront transmises à notre prochaine rencontre (cf annexes)

- Problématique de diffusion des groupes locaux



## CONTRAT DE FILIERE - LA REUNION CONCERTATIONS TERRITORIALES

Les salles soulignent la difficulté pour les groupes en voie de structuration de réaliser des fiches techniques et/ou des bios efficaces (voir correctes !...) et du même coup d'obtenir des éléments fiables.

Ce point sera transmis au groupe Réseau TRWAZER.

Il serait important de renvoyer les artistes demandeurs vers des ressources professionnelles.

Pour des raisons géographiques, la notion de tournée reste compliquée à la Réunion et ce facteur doit être pris en compte pour l'aide à la diffusion auprès des groupes locaux.

- Stratégie de diffusion et choix artistiques

Dans un idéal, une réunion collective des lieux permettrait une organisation mutualisée des voyages hors département, en se répartissant les déplacements sur les festivals et lieux primordiaux pour établir une programmation : Printemps de Bourges, Francofolies, Transmusicales...

Cathy Dumoux se charge de répertorier les festivals d'été et de Musiques actuelles les plus pertinents.

### 3/- Enjeux et Actions

- **Problématique des populations des territoires / Mobilité**

Mise en place et développement d'un dispositif permettant l'organisation de navettes pour la circulation des publics d'un lieu à l'autre.

- **Présence artistique et diffusion en milieu rural**

Le projet Guétali est une bonne idée de l'avis de tous mais comme le rappelle Alain Courbis, sa mise en place a été catastrophique. L'appel lancé aux salles et artistes fin Juillet pour une clôture de dépôt des dossiers fin août avec une exigence d'organisation de 10 actions avant fin décembre, a rendu les participations quasiment impossibles.

La reconduite du projet paraît donc souhaitable l'année prochaine *sous réserve d'une véritable concertation*.

- Billetterie

Monticket donne satisfaction à l'ensemble des utilisateurs

#### → **Coopération et mutualisation, problématiques retenues**

- Frais d'approche :

Il paraît intéressant de lancer une négociation en vue d'une commande groupée auprès d'une seule compagnie aérienne pour bénéficier de tarifs préférentiels calculés sur un volume de billets. Le groupement de commande suppose la capacité de la part de tous les intéressés, de travailler en amont pour répondre au fonctionnement des compagnies aériennes.

Le transport du backline et un accord de souplesse dans la gestion des billets figurent également parmi les bases de la négociation.

- Import :

Élément essentiel des programmations, l'import reste un domaine de prédilection pour la création d'une plateforme de mutualisation qui pourrait permettre :

- la négociation des contrats
- la transparence des cachets
- la négociation des billets d'avion (la compagnie partenaire sera stipulée et imposée au contrat).



## CONTRAT DE FILIERE - LA REUNION CONCERTATIONS TERRITORIALES

L'aide et/ou le soutien à la mobilité sont également souhaités par certains lieux.

- **Mutualisation du personnel :**

A la question de l'adhésion à un groupement d'employeurs soulevée, les réponses restent négatives.

- Le système est trop compliqué à gérer pour les régions municipales.
- Les besoins sont complétés par l'achat de prestations ponctuelles.
- L'emploi d'une personne sur 2 mi-temps répond aux besoins.

#### **4/- Les dispositifs ou actions portées**

- **Soutien à la création**

Pour répondre au nombre important de groupes émergents et de créations, il est primordial de réfléchir à de nouveaux dispositifs.

Dans cette optique, le dispositif Békali répond parfaitement au critère d'émergence mais le soutien de 3 projets dont 1 musical reste insuffisant comparé à la demande et implique de réfléchir à d'autres propositions, dans une approche identique à celle de la création de spectacle.

Les tremplins restent un bon soutien à l'émergence en lui offrant plus de visibilité, et la disparition des Inouis, de la Clameur du Bambou sont d'autant plus regrettables.

A ce jour, le Prix 20 Désamb et le Son du Bahut restent les seuls tremplins actifs et ne peuvent pas combler le manque de visibilité de l'ensemble des jeunes émergents.

- **Accompagnement à des coopérations territoriales, zone OI**

Les dispositifs existants sur la zone OI affichent peu de visibilité, à l'exception du IOMMA.

Des aides à la diffusion et à la création inter-îles sont vivement souhaitées.

L'utilisation de l'aide à la coopération régionale est souhaitable pour la scène émergente (Madagascar), soutenue par un collectif qui intègre l'information et la communication auprès d'un public étranger (un label de la zone OI ?).

Le soutien sera étendu aux actions de découvertes, rencontres...

Une à deux rencontres annuelles permettraient au collectif de travailler sur la programmation de projets de coopération.

Fin de la concertation à 11h30, le 14 décembre 2018, à St Paul